

Bienvenue à Hardinvast !

<http://www.mairiehardinvast.fr>

MEDAILLE DE LA FAMILLE

- Actualités -

Secrétariat

Publication le lundi 12 novembre 2012

Modification le mardi 13 novembre 2012

Fichier PDF créé le mardi 19 février 2013

Promotion 2013

Les personnes désirant obtenir la médaille de la Famille Française doivent en faire la demande auprès de la Mairie avant le 24 janvier 2013.

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille de la Famille Française est de quatre ou cinq pour la médaille de bronze, de six ou sept pour la médaille d'argent, et de huit ou plus pour la médaille d'or.